



Réunion publique du Conseil de quartier Place des Fêtes

14 novembre 2017 - 19h00

Collège Budé, 7 rue Jean-Quarré 75019 Paris



Réunion animée par **Halima JEMNI**, Déléguée du Maire pour le quartier Place des Fêtes.

En présence de **François DAGNAUD**, Maire du 19^e arrondissement, de la Direction de la Voirie et des Déplacements, et du collectif DiDO.

ORDRE DU JOUR

- **Réaménagement de la Place des Fêtes :**
 - Point d'information sur la fin des travaux de l'anneau ;
 - Présentation des scénarii d'aménagement des rues adjacentes (rue Compans, rue des Fêtes) ;
 - Présentation de l'avant-projet du cœur de place.
 - **Information sur le renouvellement du Groupe d'animation du Conseil de quartier**
-

François DAGNAUD :

Nous sommes accueillis par Mme MAZETIER et M. COLLOMBIER, la principale et le principal adjoint du Collège Guillaume Budé. Ce collège, qui fait la fierté du 19^e arrondissement, est une figure incontournable de la vie du quartier, et il est important de souligner la qualité du travail pédagogique qui y est fait. Les résultats de l'établissement s'améliorent (85% de réussite actuellement, on se rapproche de la moyenne nationale de 88%), les élèves sont plus nombreux à réussir et à s'engager dans des études qu'ils ont choisies. Le collège développe un certain nombre de projets porteurs : des dispositifs qui envoient les élèves à l'étranger, au théâtre, des projets qui développent les compétences artistiques des élèves et les font travailler sur la cohésion de groupe, le vivre ensemble... Une partie du collège est à l'affiche du film *La Mélodie*, une belle histoire centrée sur la capacité des enfants du quartier à réussir, qui met à l'honneur les talents des élèves. Vendredi 17 novembre ces derniers seront accueillis en mairie lors de la cérémonie de remise des brevets, un engagement de l'équipe municipale.

Concernant le projet de création d'une médiathèque dans le quartier Place des Fêtes, il y a une véritable volonté de la part de l'équipe municipale de s'assurer que cette structure réponde aux attentes des usagers actuels des bibliothèques mais également à celles des futurs usagers de la médiathèque. C'est pourquoi des questionnaires ont été envoyés aux élèves de CM2 et aux collégiens, et plus de 1800 ont été reçus. Cette ressource sera versée au dossier soumis aux architectes, pour qu'ils se nourrissent des besoins des habitants.

L'alternative entre démolition-reconstruction et aménagement-agrandissement est actuellement en arbitrage chez la Maire de Paris. Un concours d'architecture va être lancé.

REAMENAGEMENT DE LA PLACE DES FETES – en présence de la Direction de la Voirie et des Déplacements

Le projet de réaménagement de la Place des Fêtes, dont les grandes orientations ont été définies ensemble, a pour objectif principal est de rendre à cette place sa vocation de lieu centralisé, agréable et végétalisé.

Ce projet n'a pas de raison de susciter des inquiétudes particulières.

Point d'information sur les travaux de l'anneau

La première phase du projet, qui consiste à réaménager l'anneau, a bien avancé, avec quelques points à améliorer.

Travaux restants

- Placette Crimée : Raccordements Enedis abribus, travaux d'étanchéité de la jardinière et plantations, asphalte : *fin novembre – début décembre*
- Mise en place d'un compacteur de déchets pour le marché :
Raccordement électrique à prévoir – *étude en cours*
- Pose des arceaux vélos : *selon disponibilité du fournisseur*
- La démolition du porche (coté rue Augustin Thierry) est prévue dans le courant du premier semestre 2018.

A améliorer

Carrefour Thuliez / Ribière / Bois / Lilas et plateau surélevé rue Louise Thuliez :

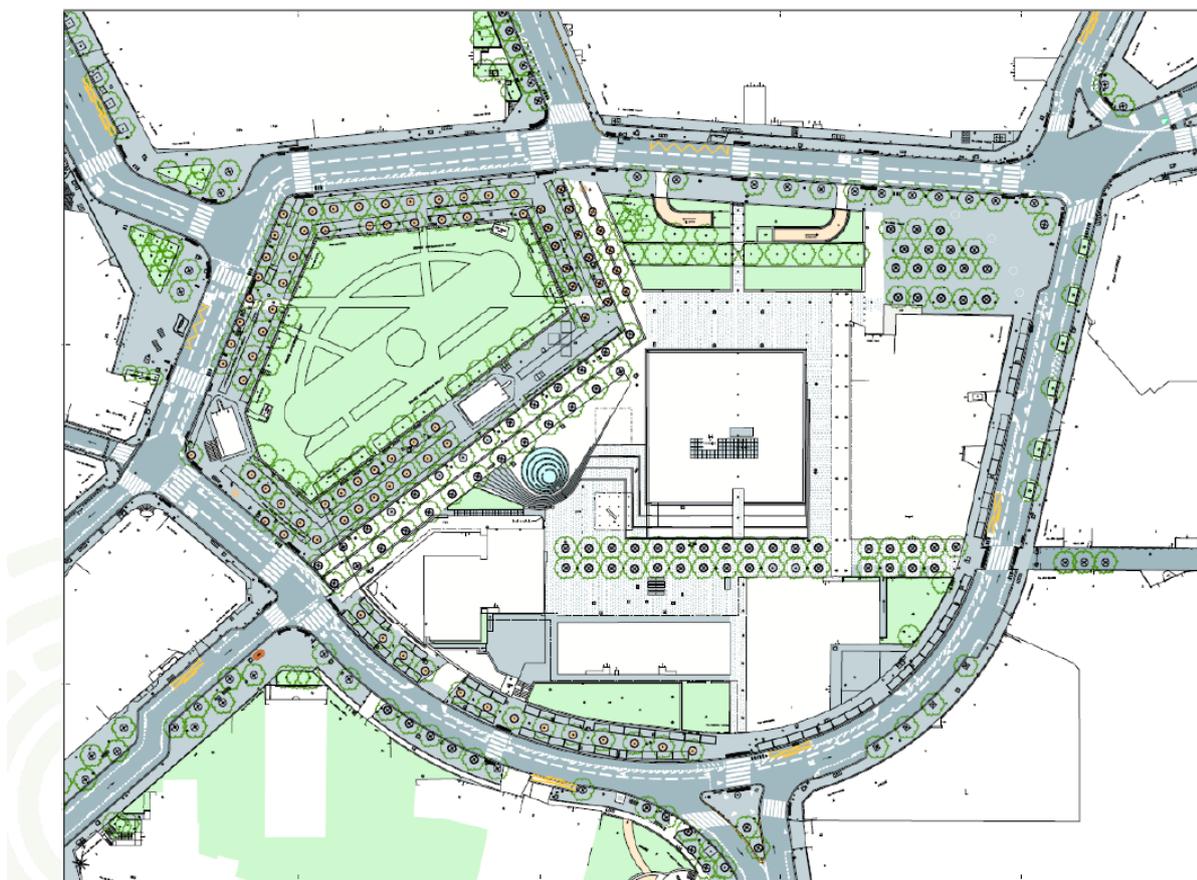
- Modification des temps de feu avec pose de panneaux lumineux pour sécuriser les traversées piétonnes : *réalisée*
- Renforcement du plateau surélevé : *à prévoir courant 2018*

Rue de Crimée :

- Amélioration de la lisibilité de la bande cyclable à contresens – colorisation en vert : *décembre 2017*

Une difficulté avec l'angle de la rue des Fêtes également, qui est ressortie d'une rencontre de François DAGNAUD et Sophie MINDAY avec une association de cyclistes.

AMÉNAGEMENT DES VOIES DE L'ANNEAU – Etat actuel



Questions/commentaires

Habitante de la rue Henri Ribière, je me retrouve avec, devant chez moi, une extension du marché qui ne faisait pas partie du scénario que nous avons voté. Pourquoi le scénario qui a été voté n'est pas celui mis en place ?

F. DAGNAUD : il a toujours été dit que le réaménagement du cœur de place impliquait un déplacement du marché lors du vote sur les scénarii. Cela ne pose pas de soucis de sécurité puisque cela a été validé par les autorités compétentes.

Pendant le marché, certains exposants se garent sur les passages piétons.

H.JEMNI : ils ont demandé à stationner sur la piste cyclable, à des horaires précis, pendant les heures de marché. Cette demande est à l'étude actuellement.

Nous constatons beaucoup d'améliorations, surtout pour les piétons, c'est très agréable. La circulation des voitures s'est fortement affaiblie.

Concernant le phénomène des skateurs sur le trottoir : le skate est une activité urbaine, c'est normal que les skateurs utilisent l'espace urbain. C'est à prendre en compte dans le réaménagement de la place, il faudrait prévoir des espaces pour les skateurs.

F. DAGNAUD : J'ai constaté qu'il y a un usage spontané de skate sur la place. C'est une pratique urbaine qui fait partie du quotidien de toutes les villes. C'est une place pour tous, y compris pour les adolescents et les pratiques

qui sont les leurs. Mais en effet cela peut poser des problèmes, notamment de cohabitation, de dégradation du mobilier urbain, de nuisances sonores. Il y a plusieurs façons d'aborder ce sujet : le prendre avec le souci du dialogue, ne pas exclure, trouver des façons de partager un espace commun. On pourrait identifier un espace qui pourrait être dévolu à la pratique du skate. Le problème du bruit est important, et là nous manquons d'outils réglementaires.

Concernant la sécurité : Pourquoi le réaménagement de la place des Fêtes ne serait pas l'occasion de repenser l'éclairage (la place est très sombre) ? Il n'y a plus de policiers qui patrouillent dans le quartier pour rassurer les gens, c'est dommage.

F.DAGNAUD : nous sommes tous (y compris les services de police) très conscients de la nécessité d'une présence rassurante et préventive des services de police. C'est compliqué de trouver le bon équilibre entre trop et pas assez de présence policière. Notre priorité est d'assurer la sécurité de nos concitoyens.

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de synchronisation avec les travaux de sur la sortie de secours du métro 11 ?

H.JEMNI : Les travaux de la RATP ont démarré le 2 novembre 2017 et se finaliseront en décembre 2018. Nous avons essayé d'intégrer ce calendrier dans le réaménagement. Concernant le carrefour Crimée : tout est finalisé, nous pouvons peut-être tenter un travail de pédagogie avec la RATP mais je pense qu'il n'y a pas de possibilité de changer les choses.

Les commerçants ne veulent pas être déplacés, ils ont signé des pétitions.

H.JEMNI : Un travail énorme a été fait par la RATP sur le transfert sur la rue Augustin Thierry, validé par les commerçants eux-mêmes.

Est-ce que vous savez qu'il y a 700 élèves qui ne trouvent pas d'affectation dans les lycées, qu'allez-vous faire à ce sujet ?

F.DAGNAUD : l'affectation est une compétence du rectorat, et elle se poursuit après la rentrée. J'ai été saisi en tant que maire sur des situations particulières très précises sur lesquelles nous avons pu faire quelque chose, mais il ne s'agit pas d'une compétence de mairie d'arrondissement. Mais si vous avez en tête un cas particulier très précis dans l'arrondissement, nous pouvons essayer de trouver ensemble une solution.

Présentation des scénarii d'aménagement des rues adjacentes

Projet voté au Budget Participatif 2016, « Pour des rues plus accessibles autour de la place des Fêtes », avec une enveloppe de 650 000 €. Trois voies retenues :

- rue Compans Nord (entre la rue Louise Thuliez et la rue Eugénie Cotton)
- rue des Fêtes
- rue des Bois (entre rue Emile Desvaux et rue de l'Orme)

Ainsi qu'un budget au titre des Investissements Localisés : 500 000 € pour aménager la rue Compans Sud (entre la rue de Belleville et les rues Henri Ribière et Augustin Thierry)

Rue Compans Nord

Diagnostic :

- Un trottoir étroit au regard des flux piétons, (accès aux écoles de la rue Eugénie Cotton et aux commerces proches)
- Une chaussée surdimensionnée favorisant le stationnement illicite (7,50 m)

Objectifs/propositions :

- Améliorer le confort des cheminements piétons : réaligner et élargir le trottoir devant La Poste (+1,30m)
- Faciliter la vie locale : créer une zone de livraison pour ne pas gêner le stationnement
- Apaiser la circulation : réduire la largeur de la chaussée circulée (2 * 3,00m)
- Améliorer la rampe de desserte de l'accès livraisons Monoprix

Au premier trimestre 2018 la station Vélib rue des Fêtes va déménager, et doit être repositionnée ailleurs dans le quartier.

Rue des Fêtes

Diagnostic :

- Un trottoir étroit côté impair
- Une rue sans végétation
- Une liaison importante entre la rue de Belleville et la place des Fêtes

Objectifs - Propositions :

- Rendre plus confortables les cheminements piétons :
 - . Elargir les trottoirs
 - . Supprimer la voie de tourne-à-gauche d'usage strictement local
- Apaiser la circulation, faciliter les déplacements des vélos :
 - . Créer un double sens cyclable – voie à 30 km/h
 - . Offrir du stationnement vélo / motos, station vélib' déplacée
- Planter 2 nouveaux arbres
- Créer une nouvelle placette avec des assises et une colonne Morris

Rue des Bois

Diagnostic :

- Un trottoir étroit côté pair
- Un trottoir pair non végétalisé
- Du stationnement en épis mal intégré au profil de la rue

Objectifs - Propositions :

- Rendre plus confortables les cheminements piétons
 - . Elargir les deux trottoirs
- Apaiser la circulation, faciliter les déplacements des vélos :
 - . Créer un double sens cyclable – voie à 30 km/h
 - . Réorganiser le stationnement en longitudinal
- Planter 5 nouveaux arbres

Rue Compans sud

Diagnostic :

- Un carrefour très routier, des chaussées surdimensionnées
- Une végétation uniquement côté impair
- Proximité du Regard de la Lanterne (classé MH) et du square
- Une liaison importante entre la rue de Belleville et la place des Fêtes
- Deux arrêts de bus – ligne 60

Objectifs – Proposition n°1 : Élargissement de trottoir côté square

- Rendre plus confortables les cheminements piétons : supprimer l'îlot central et élargir le trottoir côté square
- Mettre en valeur l'entrée du square de la Lanterne
- Faciliter les déplacements des cyclistes : créer une bande cyclable dans chaque sens
- Amener de nouvelles plantations : 3 arbres nouveaux

Objectifs – Proposition n°2 : Élargissement de trottoir côté parking

- Rendre plus confortables les cheminements piétons : supprimer l'îlot central et élargir le trottoir côté parking – rééquilibrer les largeurs de trottoirs
- Faciliter les déplacements des cyclistes : créer une bande cyclable dans chaque sens
- Mettre en valeur l'entrée du square de la Lanterne
- Amener de nouvelles plantations : 7 arbres nouveaux (dont 4 côté parking)
- Déplacer l'arrêt de bus (réalisable aussi dans la variante n°1)

Questions/commentaires

En élargissant le trottoir de la rue Compans Nord devant La Poste, cela fait un angle de rue à presque 90%, comment les bus vont-ils tourner ? Ne risquons-nous pas d'avoir le même problème que coté rue de Crimée ?

DVD : nous avons travaillé en associant la RATP, ils ont reçu nos plans et ont étudié la traversée des bus, et ont validé le projet. Le but est de faciliter la traversée, notamment pour les PMR, et d'offrir une traversée perpendiculaire au trottoir. Cela oblige un peu les bus à ralentir.

Les conditions cyclistes sont très pratiques, il n'y en a pas assez dans le quartier, même si certaines sont prévues dans ce projet. En effet la question de la pédagogie avec les piétons est importante, ils n'ont pas l'habitude des vélos. Des vélos électriques sont-ils prévus avec le nouveau Vélib, car le quartier s'y prête fortement ?

H.JEMNI : Le marché Vélib est transféré à Smoovengo en 2018. Les vélos et les bornes seront renouvelés au 31 mars 2018, et 30% des vélos seront équipés d'assistance électrique.

Où la colonne Morris, qui est actuellement rue de Belleville, va-t-elle être déplacée ? Pourquoi ne pas en mettre une sur la place des Fêtes même ?

H.JEMNI : elle sera déplacée en face de la Halle aux chaussures actuelle, il s'agit d'une idée que nous avons eue avec le Conseil de quartier. Ce n'est pas la peine de la laisser rue de Belleville car il y en a déjà une à proximité.

Un arbre a été abattu sans prévenir par la RATP dans le cadre des travaux sur la ligne 11, pourquoi ?

H.JEMNI : nous vous en avons informé lors de la dernière réunion publique, je peux vous assurer que le maire et moi-même nous sommes battus avec la RATP pour avoir la plus petite emprise possible. A la base l'abattage des arbres était plus conséquent, nous nous sommes battus pendant 8 mois pour que le moins d'arbres possibles soient abattus, nous avons réussi à réduire à 15 arbres, et ce n'est pas de gaité de cœur.

- Environ 50% des places de stationnement ont été supprimées et on a rajouté des passages piétons, les voitures vont de plus en plus se garer sur les passages piétons ou sur le trottoir en stationnement interdit, surtout quand il y a le marché.

- La piste cyclable à contresens dans une rue est dangereuse pour les piétons.

F. DAGNAUD : le cas de la piste cyclable à contre-sens se retrouve à plusieurs endroits de Paris, et ne présente pas plus de risque accidentel selon les statistiques. Nous devons tous faire attention aux autres, être vigilants. Nous nous inscrivons résolument dans une démarche de meilleur partage de l'espace public. On reproche habituellement qu'il y a trop de place donnée aux voitures. Seulement 17% des personnes à Paris disposent d'un véhicule, est-ce qu'il est juste de leur donner 60% de notre espace public ? Il faut rééquilibrer l'espace public, entre les voitures, les piétons, les vélos, et les bus (dont nous cherchons à faciliter la circulation, avec par exemple la voie de bus mise en place rue de Crimée). Nous sommes pionniers pour avoir réduit la limite de vitesse à 30km/h.

H.JEMNI : il faut garder en tête que nous sommes dans un nouvel aménagement, ce n'est pas surprenant que certaines habitudes ne soient pas encore prises.

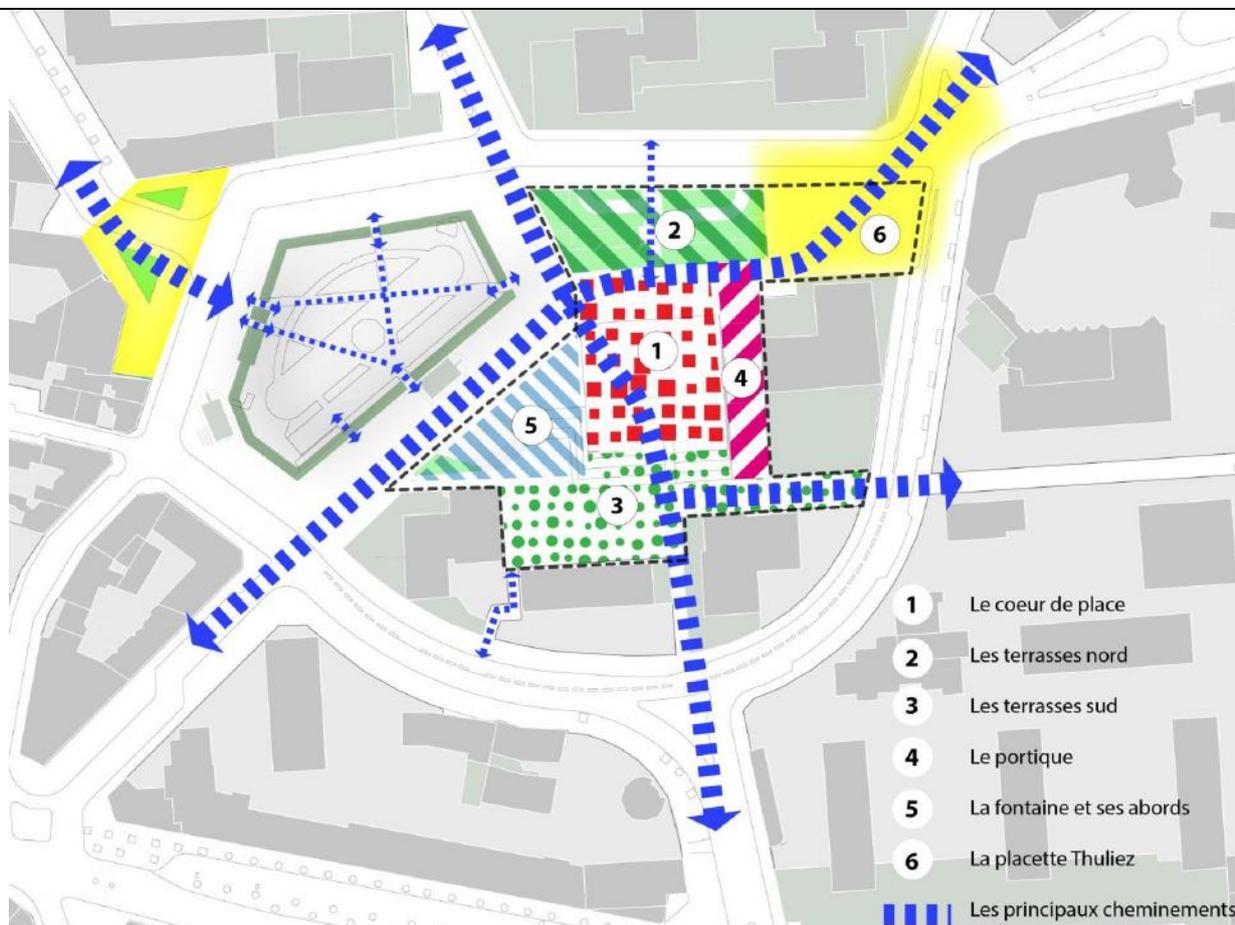
Présentation de l'avant-projet du cœur de place

Orientations de projet :

La Place des Fêtes c'est plusieurs lieux, plusieurs usages, plusieurs ambiances, et plusieurs flux piétons.

Pour répondre aux enjeux de requalification du cœur de place, le parti d'aménagement repose sur trois grands principes :

- 1 -La valorisation de la centralité du cœur de place (identification et structuration des micro-espaces)
- 2 -L'amélioration des usages actuels et l'activation de nouveaux (appropriation positive)
- 3- Le traitement de l'interface avec le quartier (accessibilité, visibilité)



Structurer le vaste vide autour de la table existante et du futur Capla pour former deux espaces majeurs :

- un playground au nord, modulable et ouvert à des usages quotidiens et événementiels ;
- une arrière scène en interface avec le mail sud pour des usages quotidiens.

Un équipement local et un repère actif, le CAPLA

- Transformer l'actuel Capla en équipement pérenne
- Intégrer la sortie de secours du parking au nouvel équipement
- Conserver le piétement existant « la table » de la pyramide Cet espace aura vocation à servir de lieu d'accueil et d'animation par les collectifs et acteurs associatifs locaux au service des habitants et riverains.

La pyramide sera démolie quand nous serons prêts à faire un équipement qui intègre la sortie de secours du parking et remplisse les fonctions du Capla. L'entretien de cet équipement ne pourra pas reposer entièrement sur les habitants. Tout cela est à inventer aujourd'hui.

➔ Le collectif DiDO organise 3 ateliers pour définir le futur Capla : 02/12/17 ; 13/01/18 ; 03/02/18.

Les terrasses nord : un belvédère sur le cœur de place

Exploiter les atouts de cet espace bien exposé pour proposer un point de vue mettant en scène les activités du cœur de place. L'espace sera composé de trois paliers de gradins pour offrir de nouvelles possibilités de s'asseoir, de s'allonger, d'être seul ou ensemble ...

Les terrasses sud : un salon fraîcheur végétalisé

Transformer cet espace minéral mais en pleine terre en salon végétal. Il s'agit de proposer une nouvelle strate végétale composée autour d'une variation de mobilier d'assises pour offrir un lieu de fraîcheur et des ambiances propices au repos et à la détente et au confort d'été.

Le portique : une cimaise pour animer le cœur de place

Activer la structure de cet élément d'architecture emblématique de la place pour offrir un support vivant pour des expositions, interventions, artistiques, projections. Il s'agit d'équiper le portique d'un système de cimaises permettant d'accrocher des toiles, tableaux, affiches ...

Les abords de la fontaine : un espace ludique autour de l'eau

Structurer cet espace en triangle composé de deux éléments d'architecture : la fontaine Marta Pan et l'ombrière. Il est proposé de renforcer la présence de l'eau en réparant la fontaine et en installant des mâts de brumisation dans le rythme de la structure de l'ombrière.

La placette Thuliez : Une accroche avec le quartier

Cet espace agrandi avec le réaménagement de l'anneau crée une articulation avec le quartier. Sa structuration repose sur la relocalisation du manège et la recomposition de sa trame végétale. La placette offre ainsi un espace ludique et convivial pour une pause ou un moment de détente.

Le mobilier : un élément de cohérence et d'identification. Simple, robuste, confortable.

Eclairages et mises en lumière : un autre élément de cohérence et d'identification de la place, travail sur la lumière et la couleur pour accompagner les différents usages.

Il s'agit d'un travail croisé entre la maîtrise d'œuvre et la DVD, avec le collectif DiDO.

DiDO (composé de 169 architecture, Elioth et l'association Quatorze) a été mandaté par la Ville de Paris pour accompagner l'aménagement du cœur de place ; l'équipe anime des permanences d'information projet au CAPLA, des ateliers de co-conception du projet urbain et de co-construction.

Le but de ce travail est de tester des hypothèses et des idées de projet. Par exemple, le collectif a réfléchi à comment mettre des brumisateurs, ou encore piétonniser une partie de la place avec des blocs de granits. Cela a créé des réactions : des gens les ont déplacés pour permettre à des voitures de passer, mais aussi des gens qui s'y asseyaient. Le collectif a mené deux autres actions sur le terrain : a travaillé sur la signalétique lors d'un atelier le 14 octobre 2017, et sur la question de la lumière avec la London School of Economics les 28 -29 octobre 2017, des expérimentations qui ont permis de tester des idées.

→ C'est un travail qui est perfectible, et les retours sont les bienvenus.

Le collectif DiDO sera présent jusqu'en 2019, la prochaine étape étant la co-conception de ce qui à terme remplacera le Capla.

- Vidéo du Workshop de l'été du 24 au 28 juillet 2017 : <https://vimeo.com/241155818>)
- Le blog : <https://lecapla.wordpress.com/> - La page Facebook : <https://www.facebook.com/faiteslaplace/>

Nous sommes encore au stade du projet et restons à l'écoute de vos propositions. Il y a une différence entre un projet d'ingénieurs et un projet d'habitants, ce n'est pas la même démarche. Nous voyons la valeur ajoutée de votre choix de collaboration collective.

Plan de synthèse :



Calendrier prévisionnel :



Travaux connexes :



Questions/commentaires

L'offre commerciale sur la place n'est pas satisfaisante, les commerces sont vieillissants et ne correspondent pas à nos besoins.

F.DAGNAUD : De même que la rue de Meaux a retrouvé de l'attractivité suite à l'ouverture de la Halle Secrétan, je fais le pari que le réaménagement de la place des Fêtes relancera son attractivité commerciale.

Quel est le budget de ce projet ?

H.JEMNI : 2,5 millions € pour les travaux de l'anneau. Nous connaissons le budget total au printemps 2018, quand le projet sera bien défini, nous serons transparents à ce sujet.

- ➔ Pour plus d'informations sur le projet, le powerpoint de la Direction de la Voirie et des Déplacements présenté lors de la réunion est disponible sur [le site de la mairie du 19^e](#).

INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT DU GROUPE D'ANIMATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Mahor CHICHE, Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale

Espace d'information, de dialogue et force de proposition, le Conseil de quartier est au service d'une démocratie plus participative. Il permet à chaque habitant d'être à l'initiative, de s'informer des décisions qui le concernent et d'intervenir dans leur élaboration. Le Groupe d'animation du Conseil de quartier, ouvert dès 16 ans à tous ceux qui habitent ou exercent une activité dans le 19^e, est constitué d'un collège paritaire de 11 habitants et d'un collège de 10 forces vives (acteurs associatifs, culturels, économiques, du numérique, etc).

Comme le prévoit la Charte des Conseils de quartier élaborée en 2014, le Groupe d'animation doit être renouvelé à mi-mandat. Ceux qui souhaitent (re)devenir membres peuvent candidater dès maintenant (des urnes sont mises à disposition à l'entrée de la salle), [en ligne](#) ou par mail à conseilsdequartier19@paris.fr avant le 27 janvier 2018. Un tirage au sort aura lieu le 3 février 2018 à la Mairie du 19^e, durant lequel 11 personnes seront désignées membres du Groupe d'animation du Conseil de quartier Place des Fêtes (collège habitant-e-s). Ils seront ensuite invités à désigner les 10 personnes constituant le collège des forces vives.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
conseilsdequartier19@paris.fr
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

